

Madame, Monsieur,

Le Clos des Capucins, propriété de la ville de Meylan depuis 1976 est un site remarquable, véritable emblème de notre patrimoine auquel les Meylanais sont très attaché.

Ce site exceptionnel a plus d'un titre, doit impérativement être préservé et entretenu, tant au niveau du bâti que de son parc.

Les Pères Capucins ont marqué ce lieu de leur présence, dans les murs mais aussi laissé une empreinte spirituelle, une âme à ce bel endroit, véritable écrin de nature et de paix.

Depuis plusieurs années, l'association la Folle Avoine contribue à poursuivre d'une certaine manière l'œuvre des Capucins en gardant la mémoire de celui, travaillant la terre, comme jadis ils le faisaient.

Afin de faciliter le travail des jardiniers, mais aussi assurer l'entretien de ce lieu, il nous paraît absolument essentiel que la commune s'assure de sécuriser l'alimentation en eau des jardins et du parc. Dès lors l'entretien et la rénovation du réseau sera une de nos priorités concernant ce site.

D'après les retours que nous avons de l'association et des jardiniers, il semble que les conduites en terre cuite du clos des Capucins nécessiteraient une restauration ou un remplacement. Une étude précise s'avérera nécessaire afin de s'assurer de leur état et envisager les éventuels travaux.

La végétalisation du parc sera poursuivie avec la plantation de nombreuses essences d'arbres, en accord bien sûr avec les évolutions climatiques et les besoins des différentes espèces locales qui font la richesse de notre biodiversité, comme par exemple des noisetiers pour nos écureuils.

Une attention particulière sera également réalisée sur la nouvelle mare créée à l'automne 2025. Celle-ci, alimentée uniquement par l'eau de pluie fait craindre la prolifération de moustiques sur les périodes à faibles précipitations.

De nouveaux bancs seront installés afin de compléter le faible volume déjà présent sur le site et améliorer l'accueil des promeneurs, contemplateurs, familles, artistes, inspirés par la quiétude et la beauté de ce site.

Nous avons également eu connaissance du fait que les robinets et vannes supportés par les bornes en béton s'affaissaient dangereusement sur les jardins sud. Une étude du coût du remplacement de ces supports sera étudiée en concertation avec l'association La Folle Avoine.

Vous attirez également mon attention sur les vols dans vos potagers. Je comprends la frustration que vous éprouvez après de nombreuses heures de travail, mais les jardins étant sur un site public il ne m'est pas possible d'envisager de fermer ou clore vos potagers. Nous pourrions cependant, si vous en exprimiez la volonté, étudier l'installation d'un système de video-protection allégé qui pourrait peut-être être dissuasive.

Concernant l'intrusion des sangliers, nous pourrions vous proposer d'installer des petits portillons en bois où cela sera possible. Si cela ne suffit pas, une demande spécifique à la Préfecture pourrait être effectuée afin d'organiser une battue.

Pour information, notamment en Espagne, il est évoqué assez régulièrement par des agriculteurs, jardiniers ou habitants concernés par des intrusions fréquentes de sangliers sur leur terrain que des cheveux répartis sur le sol et mélangé à la terre, pouvaient être efficace pour les repousser. Les sangliers sont alors gênés dans leur respiration au niveau du groin et ne pouvant retirer les cheveux avec leurs sabots, finissent par ne plus revenir sur les lieux. Cette méthode, un peu « artisanale » est sans effet nocif sur l'animal, si ce n'est un réel inconfort qui les amène à s'abstenir de gratter la terre.

Par ailleurs, nous mettrons à l'étude la fermeture du site telle quelle est encore indiquée sur le site internet (8 h 00 - 22 h 00), cela pour lutter contre le stationnement nocturne de camping-cars et de véhicules non autorisés.

Espérant avoir répondu à votre sollicitation

Nous restons à votre entière disposition

Bien Cordialement

Sandrine CHAIX

